

nous et, s'il y a, dans la Convention, cent hommes qui me ressemblent, nous fonderons la liberté sur des bases inébranlables."

Mais Danton n'est plus pour les Jacobins qu'un pusillanime modéré. Le découragement s'empare de lui à l'aspect d'une Assemblée, où le soupçon naissait de la peur; sa santé d'ailleurs s'éteignait; encore une fois il se retire à la campagne. Pendant son absence, Robespierre, qui aspire à la dictature et ne veut pas de rival, prépare la ruine du tribun, tout en affectant de le défendre.

Rappelé par ses amis, Danton reparait à la Convention, où se forme le parti des *Dantonistes*, qui fait une opposition sourde à la Montagne, puis se prononce plus hautement pour la clémence.

La majorité de la Convention était juge entre deux factions: d'une part Danton, la Commune et les Cordeliers, d'autre part, Robespierre, le Comité du salut public et les Jacobins. Le centre de la Convention donne la dictature à Robespierre. Les chefs de la commune sont arrêtés, et la même proclamation annonce leur complot, leur arrêt et leur mort.

Le sort de Danton était écrit dans le sang de son parti, mais il ne fait rien pour détourner le coup qui le menace. Soit que dégoûté du "sans culottisme qui a dévoré les Girondins, qui nous dévore tous, qui se dévore lui-même dans un gâchis épouvantable," soit qu'épuisé par la débauche, il n'ait plus l'énergie de se défendre, Danton s'endort dans la mollesse et l'indolence. On lui disait: "Prends garde, le tyran t'attaquera bientôt." "Il n'oserait, répondait-il, on ne me touche pas, moi, je suis l'arche." Cette réponse était fière sans doute, mais elle ne le mettait pas à l'abri du "couperet d'acier qui incessamment tombe et retombe."

Arrêté dans son lit, le 31 mars 1794. Danton est conduit au Luxembourg, où il trouve Lacroix, son ami, arrêté la nuit même. En entrant, il dit aux prisonniers: "J'espérais vous faire sortir d'ici; m'y voilà moi-même avec vous, je ne sais comment ceci finira."

Traduit, le 4 avril, au tribunal révolutionnaire avec plusieurs de ses amis, conventionnels ou cordeliers, ils sont condamnés sans être entendus. Danton jetant à ses juges un sourire moqueur et des boulettes de papier qu'il a roulées dans ses mains, leur dit: "Danton appartient au néant, mon nom est déjà dans la postérité."

Ramené, avec ses amis, dans la salle des condamnés: "C'est moi, s'écrie-t-il, qui ai fait instituer ce tribunal infâme; j'en demande pardon à Dieu et aux hommes." A la fin, dit M. Taine, il voit plus clair. Quel aveu pour un physiologiste!